

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15191**

### Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales, mention Travail et développement, spécialité Formation des adultes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Master est un professionnel qui exerce les fonctions suivantes :

- il accompagne les changements touchant aux fonctions de l'organisation ;
- il accompagne les personnes dans la gestion de leur parcours professionnel, notamment lorsque leur situation est rendue difficile en raison de ces changements ;
- il développe les compétences des personnes ;
- il mobilise l'intelligence des personnes au travail ;
- il conçoit et met en œuvre des démarches d'intervention et d'ingénierie des compétences.

Le titulaire du Master développe dans une entreprise, dans une institution de formation ou dans une institution d'enseignement supérieur des activités de recherche dans le domaine de la formation, du développement des compétences ou de la professionnalisation.

Le titulaire est compétent pour répondre à des demandes d'accompagnement de changements ou d'ingénierie visant le développement des personnes et des situations de travail en vue de l'accroissement des capacités d'actions individuelles et collectives. Il possède les compétences suivantes :

*1. Pour analyser les situations de travail*

- il reçoit des demandes d'intervention ou de conduite de projets ;
- il dégage les dimensions implicites et les implications de ces demandes au-delà de leur formulation initiale ;
- il réalise des analyses de situations de travail complexes en les replaçant dans leurs contextes sociétal, territorial et organisationnel.

*2. Pour accompagner le changement :*

- il conduit des études, des évaluations ou des diagnostics de fonctionnement ;
- il assure des restitutions orales et écrites en prenant en compte leurs effets intervenants ;
- il conçoit et met en œuvre des dispositifs spécifiques d'accompagnement de changements en association étroite avec les demandeurs et bénéficiaires.

*3. Pour intervenir et animer :*

- il conçoit et met en œuvre des dispositifs, méthodes, supports favorisant le développement des compétences ou l'efficacité de la formation professionnelle ;
- il anime des groupes de travail aux enjeux complexes ;
- il intervient en régulation des relations dans les collectifs de travail.

*4 Dans sa position de consultant :*

- il construit (en soi et dans son espace social de travail) une « position » propre qui permette un exercice professionnel de l'activité de consultant efficace et respectueux des personnes.

Le titulaire développe des compétences épistémologiques, théoriques, méthodologiques et sociales impliquées par la mise à distance des situations professionnelles, par la production de savoirs sur les processus de formation et de construction des identités en situation professionnelle, par la communication à des publics académiques et à des publics professionnels des savoirs produits.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du Master exerce une fonction de formateur-consultant interne au sein d'une organisation, ou de consultant externe dans un cabinet, ou de chef de projet, ou de responsable ressources humaines. Il intervient dans le champ des ressources humaines et des organisations (entreprises, associations, collectivités territoriales, administrations publiques). Il peut également exercer des activités de responsable de formation ou de dirigeant d'organisme ou de service formation. Il est fréquemment membre d'une direction des ressources humaines ou du développement social.

Responsable de formation

Directeur/directrice de centre de formation

Consultant en formation, consultant en gestion de carrière

Consultant/consultante en ressources humaines

Responsable gestion du personnel

Cadre de recherche dans les institutions de formation, consultant , responsable d'organismes ou de structures de formation et de conseil

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1502 : Développement des ressources humaines

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Après un parcours de formation, la certification

comporte 4 composantes :

- valorisation écrite de l'expérience professionnelle (dans le champ des ressources humaines ou de l'ingénierie de formation) ;
- résolution de trois études de cas ;
- conception, conduite et évaluation d'un projet innovant ou d'une intervention en réponse à une demande réelle ;
- soutenance d'un mémoire professionnel en lien avec le projet conduit.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la formation ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 4 janvier 2005 (n° d'habilitation 20041781)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

**Références autres :**

Arrêté du 22 août 2014 (n° d'habilitation 20041781)

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://formation-adultes.cnam.fr/>

<http://www.cnam.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

Cnam

292 rue Saint Martin

75003 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Paris

**Historique de la certification :**